

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:            M. JEAN BURTON, président  
   Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire  
   M. HABIB EL-HAJE, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'ÉTAT  
DE L'AGRICULTURE URBAINE**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

VOLUME 3

---

Séance tenue le 12 juin 2012, 19 h  
7650, boul. Maurice-Duplessis  
Rivière-des-Prairies

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 12 JUIN 2012 ..... 1  
PRÉSIDENT ..... 1

**PERSONNES RESSOURCES**

Mme Marie-Ève Desroches, Groupe de travail sur l'agriculture urbaine (GTAU) ..... 6  
M. Daniel Groulx, Ville de Montréal ..... 9  
Mme Catherine Dufresne, arrondissement Rivière-des-Prairies -Pointe-aux-Trembles ..... 15  
M. André Larue, Environnement, Travaux publics, Saint-Léonard ..... 29

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. Francesco Bono ..... 34  
Mme Mélanie Tardif ..... 38  
M. Michel –Ange Désir ..... 43  
M. Jean-Marie-Rivard ..... 46  
Mme Caroline Bourgeois ..... 49  
Mme Manon Robin ..... 53

## MOT DU PRÉSIDENT

### LE PRÉSIDENT:

5 Mesdames et messieurs, si vous voulez prendre place, s'il vous plaît. Mesdames et messieurs, bonsoir! Je vous souhaite la bienvenue à cette soirée d'information tenue dans le cadre de la consultation publique sur l'agriculture urbaine à Montréal.

10 Alors, nous poursuivons une série de cinq soirées de consultation publique, c'est la troisième. Le territoire visé ce soir regroupe les arrondissements suivants : Anjou, Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Saint-Léonard.

15 Cette séance va se dérouler essentiellement en français, mais si des personnes voulaient s'exprimer en anglais, s'il vous plaît, n'hésitez pas à le faire.

20 Alors mon nom est Jean Burton. Je suis commissaire ad hoc à l'Office de consultation publique depuis 2007. Je suis biologiste de formation et la présidente de l'Office m'a confié la responsabilité de présider cette commission. Je suis secondé par deux commissaires d'expérience. Madame Dominique Ollivier, ingénieure de formation avec une maîtrise en administration publique, elle travaille actuellement comme consultante en matière de participation civique et monsieur Habib El-Haje, détenteur d'un doctorat en sociologie et d'une maîtrise en intervention sociale, il travaille comme intervenant social en relations interculturelles au Collège de Rosemont.

25 La commission sera appuyée dans ses travaux par mesdames Élidse Nault et Charlotte Horny, nos analystes. À la table d'accueil à l'arrière, permettez-moi de vous présenter Félix Hébert et Gabriel Tremblay, ces personnes sont là pour vous accueillir, mais aussi pour répondre à vos questions, notamment au moment de la pause. Monsieur Gilles Vézina, attaché de recherche et de documentation à l'Office est la personne que vous devez  
30 contacter si vous avez besoin de renseignements supplémentaires. Les coordonnées de l'Office sont indiquées dans notre carton d'information que vous trouvez à la table à l'arrière. À

la logistique, nous bénéficions de l'appui de madame Anik Pouliot; à la prise de son, Jérémie Gagnon et madame Louise Philibert à la sténographie, ce soir, bonsoir, Madame.

35 L'Office de consultation publique de Montréal a été mandaté par le conseil exécutif de  
la Ville de Montréal pour tenir une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à  
Montréal conformément aux dispositions du règlement de la Charte montréalaise des droits et  
responsabilités et sur le droit d'initiative. Rappelons que le 15 novembre dernier, une pétition  
40 forte de plus de 29 000 signatures demandait la tenue d'une consultation publique sur l'état de  
l'agriculture urbaine. Le Groupe de travail en agriculture urbaine à Montréal a agi comme  
requérant dans cet exercice.

En vertu du mandat qui lui est confié, la commission devra donc faire le portrait de  
l'état de l'agriculture urbaine sur le territoire de la Ville de Montréal et de ses arrondissements.  
45 C'est donc sur cette question qu'elle voudrait connaître votre opinion afin de dresser un  
portrait des activités d'agriculture urbaine ayant cours sur le territoire, de circonscrire les  
problèmes associés à ces pratiques et d'identifier les perspectives d'avenir pour l'agriculture  
urbaine à Montréal.

50 Permettez-moi de vous présenter les personnes ressources qui sont ici pour participer  
à cette soirée. D'abord le Groupe de travail sur l'agriculture urbaine, le groupe à l'origine de la  
pétition pour la tenue de cette consultation fera une présentation et répondra ensuite à vos  
questions; le groupe est représenté ce soir par madame Marie-Ève Desroches.

55 Je demanderais maintenant à monsieur Daniel Groulx de la Direction des grands parcs  
et du verdissement de la Ville de Montréal de présenter les personnes qui l'accompagnent.

**M. DANIEL GROULX, Ville de Montréal**

60 Oui, bonsoir! Merci, Monsieur le président. Donc je suis accompagné à ma droite de  
madame Catherine Dufresne de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles.  
Aussi, je mentionne la présence dans la salle de monsieur Louis B. Provencher de

l'arrondissement Montréal-Nord, de monsieur André Larue de l'arrondissement Saint-Léonard, ainsi que de madame Chantal Tremblay de l'arrondissement d'Anjou. Merci.

65

**LE PRÉSIDENT :**

Précisons que l'Office de consultation publique a déjà mené plusieurs activités dans le cadre de cette consultation. Il y a d'abord eu une tournée de préconsultation qui s'est déroulée en février et en mars auprès des groupes impliqués en agriculture urbaine. Une exposition a permis de regrouper une quarantaine d'exposants sous le chapiteau derrière le Marché Maisonneuve le samedi 12 mai. Un colloque s'est tenu le 17 mai au Palais des congrès réunissant des conférenciers pour présenter un état des lieux d'agriculture urbaine à Montréal et des expériences venues d'ailleurs. L'Office a mis en ligne un site permettant à tous les citoyens et organismes de partager leur expérience de jardinage, d'agriculture ou tout autre projet relié à cette question.

70

75

Permettez-moi maintenant de vous rappeler les deux grandes étapes d'une consultation publique : il s'agit des séances d'information et le dépôt de mémoires. Une tournée de cinq séances publiques de consultation amènera la commission donc dans les arrondissements, et ce, jusqu'au 14 juin; ce sont des soirées d'échanges entre les citoyens, la commission et les représentants de la ville et des arrondissements qui devraient permettre de mieux cerner l'état de l'agriculture urbaine à Montréal sur le territoire de la ville.

80

L'audition des mémoires écrits et des commentaires oraux aura lieu à compter du 18 juin prochain à 19 heures au bureau de l'Office de consultation publique de Montréal. Ce sera le moment de nous faire part de vos opinions, de vos préoccupations et de vos propositions sur l'agriculture urbaine à Montréal. Vous devrez cependant aviser l'Office au plus tard le 14 juin de votre intention de faire une présentation, qu'elle soit orale ou d'un dépôt de mémoire, afin de permettre de préparer un calendrier d'auditions. Il serait souhaitable également d'acheminer vos textes dans la mesure du possible pour cette date afin de nous permettre de les lire avant la présentation et d'enrichir ainsi les échanges que nous aurons avec vous.

85

90

95 La commission entreprendra ensuite la rédaction de son rapport destiné à la Ville de Montréal; elle rendra compte de ce qu'elle a entendu sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Le rapport sera présenté aux autorités municipales vers la mi-septembre et rendu public deux semaines plus tard.

100 Voici le déroulement de cette soirée. Dans quelques instants, la représentante du Groupe de travail sur l'agriculture urbaine fera sa présentation. Viendront ensuite les représentants de la Ville de Montréal et d'un arrondissement ce soir en termes de présentation, qui présenteront les activités menées par la Ville en appui à l'agriculture urbaine. Après cette présentation d'une durée totale d'environ 30 minutes, nous prendrons une courte pause au cours de laquelle les personnes qui désirent poser des questions ou formuler des  
105 commentaires pourront s'inscrire sur un registre à la table d'accueil située à l'arrière de la salle.

110 Comme il s'agit d'un mandat de définition de l'état des lieux de l'agriculture urbaine, qui est une première pour l'Office, nous allons utiliser une formule relativement souple par rapport au mode habituel de gestion de la période de questions. Vous pourrez ce soir soit poser une question, soit formuler un commentaire ou une opinion, soit interroger donc la représentante du Groupe de travail ou les représentants de la Ville ou les personnes ressources qui sont dans la salle. C'est donc une formule d'échanges. Nous souhaitons entendre ce que vous avez à nous dire, mais c'est le moment pour vous aussi de poser des  
115 questions et de formuler des commentaires.

120 À la table d'accueil, il y aura deux listes : une pour les représentants de groupe et une pour les citoyens qui interviendront à titre individuel. Cela nous permettra d'alterner entre les deux listes et de donner la même importance, la même place, aux représentants de groupe qu'aux citoyens qui feront l'effort de nous faire connaître leurs opinions à titre individuel.

Donc, au retour de la pause, selon l'ordre d'inscription sur ces registres, je vous inviterai à venir à la table là devant, à poser vos questions ou à formuler vos commentaires. Vous comprendrez que j'aurai à ce moment-là à gérer aussi le temps qui pourra vous être

125 alloué selon l'importance de la liste qui sera devant moi en essayant de terminer avant 22 heures, si possible.

130 Nous sommes là vraiment pour faciliter cette démarche que nous avons entreprise. Donc, les questions me sont adressées, les réponses sont fournies selon votre désir soit par un représentant de la Ville soit par un représentant des arrondissements. Essayons d'éviter les débats entre les personnes, question-réponse; si les questions qui sont formulées n'obtiennent pas la réponse attendue, le représentant de la Ville ou de l'arrondissement fournira par la suite à l'Office la réponse attendue et cette réponse-là sera mise sur le site de l'Office, en tenant pour acquis qu'on n'a pas nécessairement toutes les réponses aux questions que vous pouvez soulever ce soir.

135 Ce qui est important aussi pour vous c'est de savoir que toutes les réponses sont publiques; elles font partie du dossier de documentation qui est accessible à tous sur le site internet de la commission. Toutes les séances sont enregistrées et les transcriptions écrites de tout ce qui est dit sera également disponible sur le site internet de l'Office quelques jours après la séance. Toute la documentation est également disponible au bureau de l'Office et sur son site Web. Je demanderais donc à tous les intervenants, aussi bien du public que des personnes ressources, de bien vouloir se nommer au moment où ils interviennent de façon à faciliter le travail de notre sténographe.

145 En terminant, j'ai pour tâche principale de favoriser la participation. Pour y arriver, rien de tel qu'un climat serein et courtois. De plus, j'aimerais porter à votre attention que les consultations tenues par l'Office doivent être conduites de façon crédible, transparente et efficace. C'est pourquoi tous les commissaires de l'Office s'engagent à respecter un code de déontologie très strict; vous pouvez prendre connaissance de ce code à la table d'accueil ou sur le site internet de l'Office.

150 Je cède maintenant la parole à madame Marie-Ève Desroches du Groupe de travail sur l'agriculture urbaine.

155

**Mme MARIE-ÈVE DESROCHES :**

160 Bonjour à tous! Donc, je suis représentante du Groupe de travail sur l'agriculture urbaine, communément appelé le GTAU. Donc, on est le groupe requérant de cette consultation publique comme on vous l'a mentionné précédemment.

165 En fait, le groupe de travail existe depuis 2010. Enfin il s'agit d'un regroupement spontané d'une quarantaine d'organisations en environnement, en souveraineté alimentaire et dans d'autres domaines connexes. En fait, les différents groupes qui sont ici ont participé aux différentes initiatives du Groupe de travail sur l'agriculture urbaine qui a mené à la consultation publique. En fait, suite à de nombreuses rencontres depuis 2010, on s'est rendu compte qu'il y avait une très grande diversité et une ingéniosité dans les projets en agriculture urbaine à Montréal.

170 Par contre, il avait de nombreux blocages qui venaient à ralentir ou encore à totalement cesser les activités de certains projets. Par exemple, il y a la pression sur l'occupation du territoire par le développement immobilier, de projets immobiliers, la présence de contaminants dans certains sols, le sous-financement des initiatives et l'absence de stratégie en faveur de l'agriculture urbaine et le manque de disponibilité de parcelles dans les jardins communautaires dans les quartiers centraux. Donc, par ces différents constats, on a pu voir qu'il y a un manque de politiques et de vision municipale pour assurer le développement de l'agriculture urbaine à Montréal.

180 Et ce, dans le fond, ça a apporté une réflexion selon laquelle une consultation publique pourrait être une solution pour justement faire le portrait global de toutes les initiatives en agriculture urbaine, mais aussi pour déceler les différents problèmes, blocages pour, par la suite, assurer un meilleur développement. Et donc la consultation publique est venue pour nous comme une solution et puis, par la suite, on a eu certaines démarches pour obtenir cette consultation-là.

185

190 En fait, normalement une consultation c'est principalement pour des projets immobiliers pour un sujet qui ressemble un peu plus à l'agriculture urbaine et on a utilisé le droit d'initiative. Le droit d'initiative ça implique la signature d'une pétition par plus de 15 000 personnes. Alors durant 90 jours, il y a des dizaines et des dizaines de bénévoles et d'organisations qui ont sillonné les quatre coins de la Ville de Montréal afin de récolter 29 000 signatures. Il y a 29 000 personnes, des Montréalais, des Montréalaises qui ont exprimé vouloir entendre parler d'agriculture urbaine, qui veulent parler de leur expérience, qui veulent un meilleur développement et qui désirent au final que cette consultation se tienne.

195 Et par la suite, au mois de décembre 2011, la Ville s'est engagée à ce que la consultation se tienne au printemps 2012, donc actuellement. Donc, le Groupe de travail en agriculture urbaine est le premier groupe à se prévaloir avec succès du droit d'initiative.

200 On voit que l'agriculture urbaine est un phénomène qui prend de plus en plus de place à Montréal. En fait, il y a de plus en plus d'initiatives et de projets qui se développent aux quatre coins de la ville et, dans le fond, c'est un peu pour ça que le Groupe de travail a élaboré une vision qui rencontre cinq enjeux principaux qui est de préserver et augmenter les espaces propices à l'agriculture urbaine, de favoriser l'accès à l'information, de pratiquer un développement urbain intégré, de systématiser les partenariats et de soutenir les projets innovateurs. Ce sont les cinq enjeux que nous avons soulevés comme étant les plus importants. Par contre, il y en a de nombreux autres qui ont été évoqués par différentes organisations et des citoyens et des citoyennes.

210 On sait que c'est un moment très propice pour cette consultation-là puisqu'on sait qu'il y a 51 % de la population qui ont quelqu'un dans leur ménage qui fait pousser quelque chose sur leur balcon, dans leur cour ou encore dans un jardin. Ce chiffre-là est énorme. Ça veut dire que la moitié de la population a un contact avec une forme d'agriculture urbaine. On sait aussi qu'il y a une très grande expertise universitaire dans ce domaine, et nous ne connaissons pas encore toutes les initiatives qui se déroulent à Montréal. Avec la consultation publique, on entend de plus en plus de citoyens et de citoyennes nous parler de leur petit projet qu'ils font dans leur quartier et aussi de tout ce qui bouillonne dans leur tête.

220 Et aussi lors de la récolte de signatures, on a vu que les gens voulaient en entendre parler. Les gens souvent savent très peu sur l'agriculture urbaine et donc voudraient en savoir plus, aimeraient avoir plus d'informations, des formations sur le sujet. Et donc, les citoyens et citoyennes désirent être consultés. Le GTAU désire, par la consultation, que l'agriculture urbaine soit mise à l'agenda, que les médias en parlent, que les citoyens et citoyennes en parlent autour d'eux, que les élus aussi en parlent autour, dans leurs différentes instances.

225 Ensuite on désire que le développement à Montréal ait une pensée pour l'agriculture urbaine et qu'elle soit intégrée dans les documents officiels de la ville. Qu'un portrait exhaustif soit dressé de ce qui se fait en agriculture urbaine à Montréal, que les différents bénéfices soient reconnus de manière officielle, que les besoins de blocage et perspectives soient bien décelés afin de trouver des solutions et que les différentes recommandations répondent à ce qui a été cerné comme problématiques, blocages et perspectives. Et, bien sûr, notre plus grand souhait est que les élus écoutent les recommandations et fassent un suivi de celles-ci.

235 Par la consultation publique, on peut le voir, c'est pas très compliqué, vous êtes ici aujourd'hui, c'est déjà une partie de la participation. Donc, tout ce qui reste, c'est de vous faire entendre, donc vous exprimer. Vous devez savoir que toutes les opinions sont entendues de manière égale, que votre expérience de terrain est très valable pour illustrer les besoins de l'agriculture urbaine, puis que la participation est très simple : vous pouvez poser des questions, émettre des commentaires ou encore rédiger un mémoire. Ainsi une participation massive démontre un intérêt sur la question de l'agriculture urbaine, puis en fait, pour faciliter un peu votre participation, le GTAU a produit différents documents qui sont disponibles sur

240 notre site Web ou encore j'en ai en format papier avec moi aujourd'hui.

245 Puis, dans le fond, ça va vous donner des pistes un peu de quoi demander ou encore comment faire un mémoire, puisqu'un mémoire ça semble très lourd, par contre ça peut être quatre, cinq lignes qui expriment un peu votre opinion et ça va être pris en compte. Et donc, écrivez, en tant que citoyen, écrivez avec vos groupes, incitez vos voisins, vos collègues à écrire des mémoires, c'est très important. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

250           Merci beaucoup, madame Desroches. (APPLAUDISSEMENTS) J'inviterais maintenant monsieur Daniel Groulx à faire la présentation de la Ville de Montréal.

**M. DANIEL GROULX :**

255           Alors, bonsoir! La présentation qui suit est un court résumé d'un document préparé par la Ville de Montréal pour soutenir l'Office de consultation publique de Montréal dans son mandat. Vous pouvez consulter ou télécharger le document complet à partir du site internet de l'Office de consultation publique de Montréal. Ce document présente l'ensemble des actions en matière d'agriculture urbaine que l'on retrouve à l'intérieur même de l'administration municipale; il ne couvre donc pas l'ensemble des autres actions entreprises sur le territoire ou  
260 par des particuliers ou par d'autres instances privées ou publiques.

          Cet état des lieux a été compilé par la Direction des grands parcs et du verdissement qui a pu compter sur une excellente collaboration de tous les acteurs municipaux ayant un lien  
265 avec le domaine. La liste des services centraux de la Ville et de tous les arrondissements et sociétés paramunicipales qui ont contribué à ce travail collectif illustre bien la diversité des actions de la Ville qui touchent directement ou indirectement l'agriculture urbaine.

          Disons tout d'abord que la Ville de Montréal se réjouit que les citoyens se soient  
270 prévalus du nouveau droit d'initiative et que leur demande ait abouti à cette consultation publique. C'est une première. Bravo!

          Cette consultation arrive à un moment très opportun puisque la Ville est désireuse  
275 d'adopter sous peu son nouveau plan de développement, procède en ce moment même à une réflexion sur l'avenir de Montréal et participa également à l'étude et à la révision du schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal. Il faut rappeler ici que l'objectif de la présente consultation est de faire un état des lieux, un bilan de la situation des initiatives en agriculture urbaine. Il ne s'agit pas ce soir d'amorcer de nouveaux engagements.

280 Quand nous avons commencé ce travail, la question qui s'est rapidement posée était de savoir quelle était la définition de l'agriculture urbaine. La réponse la plus exacte, la plus simple, est la production alimentaire en milieu urbain. Jusqu'à présent, il avait toujours été question de jardinage et celui-ci était surtout vu comme un loisir. Ces dernières années, les activités se sont développées et diversifiées dans différents lieux de la Ville; ce sont des initiatives citoyennes, commerciales ou communautaires.

285 Parler d'agriculture urbaine témoigne donc aujourd'hui d'une multitude de projets et de l'importance des enjeux qu'elle sous-entend dans un contexte économique et environnemental en évolution. Ainsi la Ville reconnaît que l'agriculture urbaine procure des bénéfices sur le plan économique et en lien avec la sécurité alimentaire en matière d'intégration sociale et  
290 notamment de l'intégration des personnes immigrantes; au plan de l'environnement et de la qualité de vie, par la contribution des jardins à la biodiversité et enfin sur le plan de la santé, en contribuant à de saines habitudes de vie.

295 Notre fil conducteur a donc été de voir dans quels champs d'action et dans quels lieux la Ville intervient en agriculture urbaine. Comme je l'ai déjà dit, il ne s'agissait pas de faire le portrait de tout ce qui se fait à Montréal en agriculture urbaine puisque c'est l'objectif même de la présentation consultation. En effet, les groupes que plusieurs d'entre vous représentez sont très actifs en agriculture urbaine.

300 Au cœur de la fleur qui est devant vous se trouvent les différents lieux, les actions et les projets agricoles de la Ville. Dans les pétales, ce sont les champs d'action de la Ville. On voit donc que la Ville intervient de façon directe dans le cadre des jardins communautaires, des jardins de démonstration, des conseils en horticulture ou encore par la planification ou la réglementation. Elle intervient aussi en soutien à des initiatives à travers des programmes  
305 reliés à l'habitation, au redéveloppement urbain ou encore à la lutte à la pauvreté. Les différents programmes municipaux peuvent en effet inclure des volets de soutien à des activités de jardinage. On voit aussi par ce graphique que l'agriculture urbaine est un domaine qui fait appel à de nombreuses expertises au sein de l'appareil municipal, et ce, tant dans les arrondissements que dans les services municipaux.

310 Il nous a semblé important de situer le développement de l'agriculture urbaine dans  
l'histoire de Montréal et de rappeler qu'une forte proportion du territoire était encore agricole  
au 20<sup>e</sup> siècle. Sur cette photo datant de 1947 du quartier Côte-des-Neiges, on peut voir  
l'intersection des rues de la Côte-des-Neiges, ici, avec les rues Van Horne et Kent en 1947.  
Les chemins de côte, ici Côte-des-Neiges, constituent les témoins les plus anciens de l'activité  
315 agricole. Ce sont des tracés fondateurs de la Ville qui ont guidé le développement urbain.  
Cette seconde photographie prise à Saint-Léonard en 1948 permet de voir l'Église de Saint-  
Léonard, ici dans le haut de la photo, avec son cimetière ainsi que la rue Jarry et ce qui  
deviendra bientôt le boulevard Lacordaire.

320 Le passé agricole nous a laissé de nombreux témoignages, cette carte montre un  
inventaire réalisé en 2006 par le Bureau du patrimoine qui a recensé 170 maisons de ferme  
construites entre le 17<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècles. Cette carte indique aussi des secteurs du territoire qui  
conservent encore aujourd'hui des caractéristiques champêtres des anciens paysages : en  
orange, le chemin Sainte-Marie à Sainte-Anne-de-Bellevue, en bleu le chemin Senneville à  
325 Senneville et boulevard Gouin à Pierrefonds, en vert L'Île-Bizard, en rouge le Cap Saint-  
Jacques et, ce qui vous intéressera davantage ce soir, ici la pointe est de Rivière-des-  
Prairies–Pointe-aux-Trembles.

À la suite de cette introduction historique, je vais vous parler des principaux  
330 engagements actuels de la Ville en matière d'agriculture urbaine. Tout d'abord dans le Plan  
d'urbanisme, les orientations concernent principalement l'ouest montréalais que vous verrez  
plus en détail dans la diapositive suivante. Dans le Plan de développement durable de la  
collectivité montréalaise 2010-2015, il y a des engagements portant sur le financement de  
projets de Quartiers 21. Ce sont des projets de développement durable. Trois projets adoptés  
335 dans les arrondissements de Saint-Laurent, Ville-Marie et le Sud-ouest comportent des volets  
reliés à l'agriculture urbaine. Il est prévu aussi d'adopter et de mettre en œuvre avec des  
partenaires une stratégie de biodiversité et de verdissement. Actuellement la Ville est à l'étape  
du diagnostic sur la biodiversité et sur ses modalités de gestion.

340 Nous passons maintenant aux territoires agricoles. Tout d'abord, la zone agricole  
permanente a été décrétée par le gouvernement du Québec pour protéger les activités  
agricoles subsistantes sur le territoire. Elle est constituée des territoires délimités par le trait  
rose sur la carte. Si on exclut les parties qui sont situées dans les villes liées pour ne garder  
que celles qui se trouvent dans la Ville de Montréal elle-même, la zone agricole permanente  
345 compte 1 114 hectares, soit environ 3 % du territoire de la ville. Elle est concentrée dans les  
arrondissements de Pierrefonds/Roxboro et l'Île Bizard/Sainte-Genève. Pour l'ensemble de  
l'agglomération montréalaise, sa superficie s'élève à 2 046 hectares, soit 4 % du territoire.

350 Tel que le mentionne son plan d'urbanisme, la Ville de Montréal souhaite maintenir la  
zone agricole permanente et assurer la pérennité de l'activité agricole sur ses territoires. Parmi  
ces activités, mentionnons la ferme écologique située dans le Parc nature du Cap Saint-  
Jacques, qu'on voit ici, dont la gestion et l'animation sont confiées à l'organisme D-Trois-  
Pierres. La Ville travaille aussi avec D-Trois-Pierres à la mise en valeur du parc agricole du  
Bois de la Roche, situé ici sur la carte.

355 Par ailleurs, dans le secteur ouest de l'Île Bizard, ici, la Ville travaille avec différents  
partenaires sur un projet de paysage humanisé. Il s'agit de créer une aire protégée très  
particulière dans laquelle on reconnaît l'importance des activités humaines, particulièrement  
les activités agricoles pour le maintien de la biodiversité et des paysages.

360 Les autres territoires agricoles sont situés à l'intérieur même de la zone urbanisée. On  
y trouve deux types de jardins auxquels participe la Ville. Le premier type est le jardin  
communautaire. Il s'agit d'un jardin potager composé de plusieurs jardinets, chaque jardinet  
étant attribué et cultivé par un citoyen ou une famille. On compte en tout 95 jardins  
365 communautaires cultivés par plus de 12 000 jardiniers. Ce qui fait, semble-t-il, de Montréal une  
véritable capitale des jardins communautaires. Ces jardins sont sous la responsabilité des  
arrondissements et, dans plusieurs cas, un comité de jardin constitué de bénévoles assure le  
bon fonctionnement du jardin tout au long de la saison de production.

370 Le second type de jardin est le jardin collectif. Il s'agit d'un jardin potager cultivé par un  
groupe de jardiniers et dont les récoltes sont mises en commun et distribuées collectivement  
selon les modalités prévues par les participants. Ces jardins sont généralement situés sur des  
terrains institutionnels.

375 Parlons maintenant des lieux de démonstration, après ce bref tour d'horizon de  
l'histoire de l'agriculture, on passe donc au volet éducatif. En matière d'expertise horticole et  
agricole, le Jardin botanique joue un rôle majeur. Il définit sa mission comme étant de  
repenser le lien qui unit l'être humain à la nature et à cultiver une nouvelle façon de vivre, un  
concept très à propos dans la consultation en cours. On y trouve des lieux de démonstration et  
380 d'apprentissage comme le Jardin des plantes économiques, que vous voyez sur la photo, qui  
présente une grande variété de plantes alimentaires.

Le Jardin botanique offre également des programmes et fournit des services  
spécialisés. Le programme éducatif des Jardins-jeunes qui permet depuis 1938 aux jeunes  
385 citoyens d'apprendre à semer, à planter, à entretenir et à récolter eux-mêmes légumes et fines  
herbes. Chaque année ce sont près de 170 enfants qui découvrent ainsi la joie de cultiver la  
terre de manière écologique. Différents événements d'importance pour l'agriculture urbaine  
sont également organisés par le Jardin botanique, comme la Fête des semences ou encore  
les Rendez-vous horticoles.

390 Le Jardin botanique est très actif également sur le plan des renseignements. On y  
trouve en particulier un service gratuit de renseignement horticole qui est fourni depuis 70 ans  
à ceux et celles qui s'intéressent au jardinage. Une équipe de personnes qualifiées répondent  
directement aux questions du public. Enfin sur le site internet du Jardin botanique, vous  
395 trouverez dans le carnet horticole des centaines de fiches de conseil sur les végétaux.

Vous pouvez trouver aussi des conseils agricoles et horticoles tout d'abord sur le site  
internet de la Ville de Montréal, dans la section de la Direction de l'environnement et du  
développement durable où vous verrez une foule d'informations sur le jardinage écologique.

400

Le guide *Maison propre et Jardin vert* est une référence très intéressante aussi pour les jardiniers. Finalement, des conseils horticoles sont dispensés dans plusieurs arrondissements de la Ville soit par des animateurs horticoles, employés de la Ville même, soit par les Éco-quartiers.

405

Il est important également de mentionner la réglementation touchant l'agriculture urbaine. Il y a tout d'abord une réglementation de portée générale qui s'applique sur l'ensemble du territoire montréalais. Le règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements, tout d'abord, dont les dispositions permettent de contrôler un encombrement excessif des balcons ou des issues de secours par une trop grande quantité de plantations, ce qui pourrait constituer un obstacle à une issue sécuritaire.

410

Le règlement sur l'occupation du domaine public qui peut trouver application dans des projets entrepris dans des ruelles ou d'autres espaces publics, et surtout le règlement sur l'utilisation des pesticides qui n'autorise que les pesticides à faible impact à l'extérieur des bâtiments, sauf pour certains cas précis. Ce règlement contribue à diminuer la pollution engendrée par les produits chimiques, pollution qui avait auparavant des effets nocifs considérables sur la chaîne alimentaire et, en particulier, sur les insectes pollinisateurs, bien sûr, indispensables à la fructification.

415

420

D'autres règlements à portée locale sont adoptés et appliqués par les arrondissements. Ce sont des règlements concernant le maintien d'espaces verts lors de projets résidentiels ou concernant le verdissement. Ces règlements peuvent avoir une influence sur les espaces laissés aux activités agricoles.

425

Les arrondissements ont aussi des règlements sur le contrôle des chiens et autres animaux. Règlements qui interdisent notamment l'élevage des animaux de la ferme. Il y a toutefois des exceptions à ce règlement dans certains parcs et dans la zone agricole permanente. Mentionnons pour clore ce sujet que l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie a récemment modifié son règlement afin de permettre l'élevage de poules à des fins éducatives, ceci cependant dans des conditions strictement contrôlées.

430

435 En conclusion, je vous ai présenté un très bref résumé des actions de la Ville en agriculture urbaine. Il en ressort que la Ville en est un acteur important qui initie et soutient une diversité d'activités au-delà des jardins communautaires. Soulignons notamment le rôle du Jardin botanique et des arrondissements dans les conseils de jardinage apportés aux citoyens. Rappelons aussi que la Ville de Montréal reconnaît l'importance des activités agricoles et souhaite leur développement, ceci en cohérence avec ses diverses politiques associées au domaine.

440 Pour conclure, ne perdons pas de vue que la présente consultation doit ouvrir une fenêtre sur les actions de l'agriculture urbaine au-delà des actions de la Ville et que cette dernière est intéressée à connaître la multitude d'initiatives entreprises par la collectivité.

445 Maintenant pour vous présenter plus en détail la situation dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, je cède la parole à madame Catherine Dufresne et je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

**Mme CATHERINE DUFRESNE :**

450 Alors, bonsoir! Je veux juste vous aviser que mes deux collègues, les deux collègues à ma gauche ont plus d'expérience que moi, ils ont fait une couple de séances, moi c'est ma première. Je vais vous demander d'être indulgents.

455 Tout d'abord, je vais me présenter, Catherine Dufresne, agent de développement pour la Direction de la culture, sports, loisirs et développement social de la Ville de Montréal pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Moi, je suis responsable du programme des jardins communautaires. Donc ça vous situe, au niveau de la réglementation, c'est pas mon domaine, je salue mon collègue Richard Joseph qui est là, mon adjointe Marie-Ève Laviolette, à la table à l'arrière aussi, qui pourra vous accueillir tantôt.

460

465 Donc brièvement, je vais essayer de faire ça rapidement. Moi, je vais plus commenter les diapos que j'ai montées, donc, j'ai pas de texte préparé. À part peut-être la réglementation, je vais faire la lecture. En introduction, je voulais vous présenter un petit peu la répartition des jardins communautaires sur le territoire et de certaines initiatives.

470 Donc, peut-être que c'est pas très clair, puis la présentation sera disponible sur le site de l'Office. Mais on a six jardins communautaires sur notre territoire. On a en point rouge un jardin collectif à Pointe-aux-Trembles aux Habitations Le Colombier. Ensuite on a la petite étoile bleue, le marché public qui va avoir lieu encore cet été, qui a eu lieu pour la première fois l'été passé, pour une durée de six semaines, c'était six samedis. Je vais revenir sur les différents éléments. Il y a un élément ici à ajouter sur le boulevard Rodolphe-Forget, la serre Rivard-Paquette qui est située sur le terrain de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île.

475 Il y a quelques autres petites initiatives. Au Mainbourg, ça c'est dans Pointe-aux-Trembles, il y a des jardinets bacs surélevés. Aussi, on a des grands parcs sur le territoire, on n'en parlera pas... mais aussi on a des collaborations possibles à faire au niveau de l'agriculture urbaine avec eux.

480 Donc, les engagements. L'arrondissement travaille actuellement son plan local de développement durable, donc découlant du plan local développement durable de la Ville de Montréal, bientôt va être présenté à la collectivité notre plan plus local dans lequel on va retrouver des éléments sur l'agriculture urbaine. Ici en bas, on a une belle photo d'employés de la Ville, c'est des jardiniers à la Division des parcs, l'équipe d'horticulture. Donc, dans nos aménagements, on fait quand même des efforts pour aménager puis il y a même des... c'est sûr que c'est plus à vocation ornementale mais on utilise quelques éléments, choux, il y a des éléments qui sont utilisés qui pourraient comestibles. - Je voulais juste faire un petit clin d'œil à mes collègues. Vous avez compris, je suis responsable des jardins communautaires donc c'est beaucoup plus ma taille.

490 Je voulais faire un rappel des objectifs peut-être que ça a été nommé lors des autres présentations, mais je pense que ça vaut la peine. On a beaucoup de gens dans la salle qui

495 sont des jardins communautaires. Il y a aussi des partenaires institutionnels et  
communautaires qui sont là, je suis bien contente. Donc, les objectifs. «*Stimuler les échanges  
entre les gens du quartier; favoriser l'embellissement du milieu; rendre possible la production  
d'aliments nutritifs à peu de frais; donner une occasion de contact avec la nature dans un  
milieu urbain; offrir aux jardiniers un encadrement favorable au développement de leur  
connaissance et de leur savoir-faire; développer des habitudes propices à la sauvegarde de  
l'environnement; permettre de faire de l'exercice.*»

500 Nos jardins, en bref. On a 368 parcelles de terre réparties dans six jardins. Pour  
certains jardins, on a une liste d'attente. C'est sûr qu'on est dans l'est de Montréal, on n'a pas  
la même, c'est pas la même dynamique nécessairement qu'au centre-ville, donc les gens,  
comme mes collègues des arrondissements voisins, on a beaucoup de maisons avec des  
505 terrains à l'arrière, donc les gens ont des jardins quand même, plusieurs ont des jardins dans  
leur cour. Ça fait que les listes d'attente, peut-être il y a moins de listes d'attente, mais on a  
quand certains jardins surtout les plus petits qui ont des listes d'attente. Mais sinon dans nos  
plus gros jardins, on a, il nous reste une dizaine de places à chaque été dans nos jardins,  
dans les plus gros.

510 Donc on a les Arpents Verts avec 83 jardinets. Sainte-Maria-Goretti, - Arpents Verts  
c'est dans Rivière-des-Prairies - ensuite Sainte-Maria-Goretti 24 jardinets, c'est dans Pointe-  
aux-Trembles, c'est vraiment au bout de l'île; Sainte-Marthe avec 71 jardinets, c'est dans  
Rivière-des-Prairies, c'est très près de Montréal-Nord; ensuite on a Pierre-Lacroix qui est situé  
515 à Pointe-aux-Trembles, 118 jardinets; Deux Sapins, pas notre plus petit, notre deuxième plus  
petit qui est situé à l'est dans Rivière-des-Prairies qui a 29 jardinets; puis on a un nouveau  
jardin depuis deux trois ans, Jardin Richelieu, 43 jardinets dont trois adaptés.

520 Les jardins communautaires en images. Il y a des jardiniers qui sont dans la salle,  
merci d'être venus. Donc on a monsieur Deviers qui plante du persil. Je voulais vraiment  
mettre en valeur les jardiniers, c'est pour eux qu'on est là ici aujourd'hui puis toute la  
population. Fait que moi je voulais vraiment mettre ça en valeur, monsieur Deviers qui plante  
du persil. Je suis allée les rencontrer la semaine passée puis ça vaut la peine, si vous avez le

525 temps d'aller dans un jardin passer quelques heures, ça change notre perception. Même si  
moi j'étais responsable du programme déjà, mais de prendre un temps, on fait vraiment  
beaucoup de découvertes en allant sur les lieux.

530 Monsieur Désir qui est dans la salle cultive du lalot. Lalot, une spécialité haïtienne,  
donc il y a cette particularité-là aussi dans les jardins où on cultive un petit peu selon les  
traditions culturelles. On a monsieur Varano qui enlève la tête centrale du plant d'ail. Monsieur  
Iden cultive du gombo, lui monsieur Iden est Marocain. Monsieur Olivier est une référence  
pour plusieurs de ses voisins jardiniers donc c'est lui, c'est une des références qui a beaucoup  
de trucs, qui a fait beaucoup d'essais-erreurs, donc les gens viennent beaucoup le voir pour  
avoir des conseils. - Il est-tu dans la salle monsieur Olivier? Monsieur Olivier est là, fait que si  
535 vous avez des questions pour cet été, ça vaut la peine. Madame Lafleur protège ses choux  
contre un parasite à l'aide de coton de fromage, donc suite au conseil de monsieur Olivier.

540 «*Ce programme change notre monde.*» Ici particulièrement, mais je pense que c'est  
dans tous les jardins, la diversité culturelle est mise en valeur par les traditions du potager  
reliées à chacune de ces communautés-là. Les rencontres interculturelles et  
intergénérationnelles sont quotidiennes. Donc c'est un des lieux, moi pour être dans  
différentes sphères pour la Ville de Montréal, c'est un des lieux où vraiment il y a une  
rencontre régulière qui se fait, puis c'est vraiment beau à voir, puis c'est pas toujours facile.  
Des fois on essaie de provoquer ça par d'autres types d'activités, mais les jardins ça nous  
545 permet ça.

550 Les jardins communautaires sont des microsociétés où les citoyens exercent leurs  
habiletés sociales, entraide, de leadership, de partage, de patience, parce c'est pas toujours  
simple jardiner, de compréhension, de découverte. L'implication bénévole des membres des  
comités de jardin et de plusieurs jardiniers est digne de mention. Ici dans la salle, on a des  
présidents de jardins. Je veux vraiment les remercier parce que le programme des jardins  
communautaires, oui la Ville met à la disposition les terrains, la terre, toutes ces choses, mais  
sans l'implication des présidents de jardins puis des comités, on n'aurait pas les jardins qu'on  
a. Je vous remercie pour votre implication, c'est essentiel à la bonne mise en œuvre des

555 jardins communautaires. Et ça permet aux jardiniers de faire des expériences via ce loisir scientifique, donc je reprends un petit peu ce que j'ai dit tantôt, c'est beaucoup des essais et erreurs, donc ça permet une expérimentation plus manuelle, même pour les enfants, puis même pour certains problèmes de santé, c'est thérapeutique le jardinage, donc il faut utiliser ça à bon escient aussi.

560  
Là je fais, même si on n'a pas une implication directe dans ces projets-là, je fais quand même un clin d'œil sur les projets qui ont lieu sur notre territoire. Donc même si la Ville a pas d'implication, il peut y avoir des collaborations de faites, des fois c'est possible, des fois ce l'est pas de par nos capacités. Mais quand même je voulais que vous soyez au courant un  
565 petit peu de ce qui d'autres chez nous à part les jardins communautaires. Donc on a le jardin collectif de la Coopérative d'habitation du Colombier qui est située à Pointe-aux-Trembles. Il y a un travail de collaboration qui se fait entre la Coopérative et l'Éco-quartier. Donc c'est des moyens de faire autre chose justement avec des collaborations de d'autres partenaires.

570 Ensuite on a la serre Rivard Paquette. Donc l'école secondaire Jean-Grou possède une magnifique serre en polycarbonate. Ce projet unique dans la région de Montréal sert de milieu de vie et d'apprentissage aux élèves de notre école - j'ai repris ton texte Marie-France, je m'excuse - ayant des difficultés graves d'apprentissage. Si vous voulez, puis là tout ce dont je vous parle, à la table à la pause tantôt, puis après la séance, vous allez pouvoir aller voir,  
575 les textes sont disponibles pour voir un petit plus en profondeur le bilan des activités de ces projets-là. Donc vous pourrez aller à la table tantôt à l'arrière.

On a donc quelques photos de la serre. Elle est située sur le terrain de la commission scolaire près d'une école, sur le terrain d'une école secondaire. Et il y a une belle collaboration  
580 là qui s'est faite entre des présidents de jardins puis des membres de comités de jardin, monsieur Charbonneau, monsieur Jean-Marie Rivard qui est dans la salle aussi, et qui se sont impliqués. Vous irez voir tantôt le vidéo. Mais on voit le montage de la serre puis c'est, je sais plus combien, six, sept messieurs qui ont mis la main à la pâte. C'est une professeur de notre coin qui a permis ça en allant chercher du financement, fait que c'est vraiment, vraiment génial  
585 d'aller voir ça.

590 Les conseils horticoles. Pour ce qui est de l'arrondissement de la ville, nous n'avons plus d'animateur horticole depuis donc, depuis cette année-là on a essayé, bon, tant bien que mal, moi j'ai pas d'expertise en horticulture, ce que je peux faire c'est plus de la référence en faisant des recherches sur internet, mais depuis cette année, nous proposons aux jardiniers quelques adresses internet via la Boîte à outils horticoles virtuelle qu'on va bonifier d'année en année avec des adresses que les jardiniers vont nous proposer, des présidents. Donc c'est, on essaie de trouver un petit des trucs, puis c'est sûr ça concerne plus les gens qui ont internet, mais il y a d'autres moyens que vous allez voir plus bas.

595 Nous pouvons aussi émettre des recettes maison contre les ravageurs et les maladies. Donc ça c'est des copies papier, on en a à l'arrière. Sur demande, nous faisons des recherches d'outils pour les jardiniers qui n'ont pas accès à internet. Donc j'ai eu des jardiniers qui m'ont appelée pour avoir des trucs sur le compagnonnage; je fais une petite recherche puis leur remets sans avoir une expertise pointue. Et les meilleurs conseils horticoles sont  
600 actuellement partagés aux jardins entre jardiniers.

À la fin de la saison, nous organisons la soirée du mérite horticole pour souligner le beau travail des jardiniers. Lors de cette soirée, nous avons droit à certains conseils horticoles par notre animateur, puis on a eu beaucoup, monsieur Jean-Claude Vigor qui venait nous  
605 donner quelques conseils.

L'Éco-quartier, un précieux collaborateur. L'Éco de la Pointe-aux-Prairies est un organisme à but non lucratif à vocation environnementale du Programme Éco-quartier de la Ville de Montréal pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, donc il  
610 offre des séances d'information sur le compostage, sur le bac, sur le compostage, aussi je sais comment dire là... - j'aurais dû me préparer en écrivant, c'est ça, mais il fait la promotion de certains programmes municipaux où autres, il y a pas juste les programmes municipaux, donc bac récupérateur d'eau de pluie, il a fait comme vous avez vu un support au jardin collectif. Donc de par la nature de sa mission et ses actions, il collabore étroitement au dossier  
615 d'agriculture urbaine, puis aussi à des collaborations qui se font, qui se développent. Entre autres, on a des séances de compostage qui vont se faire dans les deux prochaines

semaines, qui vont se faire dans un jardin communautaire. Donc on essaie de varier les formules puis de d'explorer différentes choses avec l'Éco-quartier.

620 La réglementation. L'agriculture urbaine est un terme récent qui n'est pas textuellement écrit dans la réglementation d'urbanisme en vigueur, cependant une préoccupation reliée au verdissement des secteurs en développement, ainsi que les secteurs déjà construits apparaît au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal par le biais du chapitre de l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

625 De manière plus concrète et à titre d'exemple, lors d'une étude d'une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, des considérations reliées au verdissement, à la mise en place de toitures blanches ou vertes, ainsi que la gestion sur site des eaux pluviales font partie des éléments reliés au développement durable qui sont pris en considération.

630

Aussi, un autre exemple. Avec l'appui TD Ma rue, Mes arbres, l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, de même que la SODEC et le CRE Montréal lançaient à l'automne 2011 la campagne *L'Est révèle sa vraie nature* qui visait à encourager les industries, entreprises et propriétaires fonciers à planter des arbres, verdir et embellir leur terrain. Plusieurs raisons ont motivé cette initiative et l'une de celles-ci est sans contredit de réduire les effets des îlots de chaleur des milieux urbains, industriels et commerciaux. Cette campagne a permis de planter 407 nouveaux arbres, plusieurs citoyens corporatifs ont manifesté le désir de participer en 2012 à cette campagne de verdissement.

635

640 Et à l'arrière, si vous avez besoin de consulter tantôt, ce qu'on a quand même comme réglementation qui se rapprochait le plus de l'agriculture urbaine, c'était la question des arbres, entretien, abattage, protection, plantation et aménagement paysager des terrains. On avait aussi les haies et les clôtures. Donc actuellement c'est ce qu'on a qui concerne la réglementation. Si vous avez des questions, mon collègue monsieur Joseph pourra y répondre, il est beaucoup plus habilité que moi à le faire.

645

650           Autres activités ou collaborations - c'est presque terminé. On a un concours d'embellissement dans l'arrondissement en collaboration avec l'Écopap, donc on invite les citoyens et les commerces à embellir leur devanture. Ensuite, en ce moment sur le territoire, on a une étude universitaire sur la biodiversité des abeilles indigènes sur gradient urbain qui se fait au jardin Sainte-Marthe, donc c'est une collaboration avec des universités, McGill et Laval.

655           On a une belle collaboration aussi avec Écolo-Boulot pour les jardins les Arpents Verts et les Deux Sapins. Écolo-boulot, j'ai sorti un petit peu le descriptif à l'arrière, si vous voulez aller voir ça. Eux font des menus travaux dans le domaine justement de l'agriculture urbaine, fait qu'on peut faire appel à eux; ça se fait actuellement sur notre territoire.

660           Il y a une collaboration aussi avec le Carrefour Jeunesse-Emploi de Pointe-aux-Trembles pour une visite d'une dizaine de jeunes de 18 à 24 ans dans un jardin communautaire et rencontre avec un jardinier de la ville afin d'explorer les possibilités d'emploi dans le domaine. Donc, même dans les Carrefour Jeunesse-Emploi, il y a un intérêt pour ces travaux-là, ces emplois-là, ces professions manuelles puis près de la terre.

665           Également le soutien de la ville peut se faire autrement par les ouvrages qu'on va retrouver dans les bibliothèques. Donc chaque arrondissement aussi a ce genre de service là sur l'horticulture, le jardinage. Je pense que notre travail c'est de diffuser cette information-là aux jardiniers et aux citoyens, puis c'est une autre façon de rendre accessibles ces trucs-là.

670           On a également le marché public du Bout-de-l'Île, j'en ai fait mention dans la carte tantôt. Donc l'été passé, première édition, six samedis durant l'été dans lequel on pouvait retrouver des producteurs et distributeurs de proximité en alimentation. C'était une moyenne d'à peu près 1 000 personnes par samedi. Donc on va poursuivre cet été, l'arrondissement va offrir encore un marché aux citoyens.

675           Des traditions ancestrales - c'est les derniers topos. Je voulais juste faire un clin d'œil, puis mes collègues des arrondissements voisins également, je pense qui ont cette même

680 réalité-là. On a beaucoup de maisons, bon, les gens ont des maisons avec des jardins dans la cour, donc je voulais juste vous montrer un petit peu ce qui se faisait. On a le jardin de madame et monsieur Zambito à Rivière-des-Prairies. Donc ça on en retrouve, en se promenant dans les rues, on en retrouve beaucoup dans les cours, des poteaux comme ça, des tuteurs.

685 Ensuite on a une série, ici on voit une photo où on retrouve aussi beaucoup ce *set-up* là - excusez l'anglicisme, mais on a beaucoup d'arbres fruitiers, puis ça nous mène à l'arrière de la cour à un potager. Une culture bien ancrée chez nous. Il y a le jardin de monsieur Ingui dans Rivière-des-Prairies. Ici la photo du bas, vous allez trouver il y a beaucoup de vignes pour le raisin, etc. À droite, on a le jardin de monsieur et madame Dubeau à Pointe-aux-  
690 Trembles.

Je termine en vous disant si vous avez besoin d'autres informations, nous allons verser tout ça sur le site de l'arrondissement, sur le site de l'Office aussi et c'est tout. Si vous avez des questions, je vais être disponible pour y répondre.

695 (Applaudissements)

**LE PRÉSIDENT :**

700 Merci beaucoup, Madame Dufresne. Monsieur le commissaire a une question.

**M. HABIB EL-HAJE, commissaire**

705 Alors c'était très intéressant, merci beaucoup. J'ai trois questions à madame Dufresne. Vous avez parlé des jardins communautaires notamment celui Richelieu.

**Mme CATHERINE DUFRESNE :**

Oui.

710 **M. HABIB EL-HAJE, commissaire**

Vous avez dit qu'il y avait 43 jardins, dont trois adaptés. Qu'est-ce que ça veut dire adaptés?

715 **Mme CATHERINE DUFRESNE :**

720 Donc trois bacs adaptés, quand ils ont été mis en place, vu que c'était un nouveau jardin, on s'est dit qu'on va mettre des bacs adaptés, il y avait une demande aussi dans ce secteur-là pour les personnes en chaise roulante. Cependant je veux être au clair avec ça, c'est que souvent quand on pense « adapté » on met le bac surélevé, c'est pas nécessairement... si c'est pas à la bonne hauteur, les gens en fauteuil roulant sont pas plus avancés. Là, on est confronté à ça. C'est très pratique pour les gens qui ont mal au dos, les personnes âgées, là on pourrait dire qu'ils sont bien « adaptés ». Mais pour les gens en fauteuil roulant, ils ont, elles ont à s'étirer, c'est pas si simple que ça. Mais ils utilisent ces bacs-là, ces jardins adaptés, mais on a encore de l'adaptation à faire. C'est ça que je veux dire.

725 **M. HABIB EL-HAJE, commissaire**

730 Alors vous vous adaptez à...

**Mme CATHERINE DUFRESNE :**

735 Oui, on est conscient de ça. Puis pour les prochains, on prend l'expérience, puis il y aura des aménagements possibles à faire dans l'avenir.

**M. HABIB EL-HAJE, commissaire**

740 Ma deuxième question porte sur les rencontres interculturelles dont vous nous avez fait mention. Qu'est-ce que vous voulez dire par ça? Pouvez-vous élaborer? Est-ce que c'est le jardin qui vient un espace de médiation entre deux groupes de personnes...

**Mme CATHERINE DUFRESNE :**

745 Il n'est pas utilisé comme ça en ce moment. C'est vraiment des rencontres spontanées, mais c'est en y allant. Toutes les photos que j'ai prises, c'était le même jour. Tous ces gens-là étaient au même jardin, qui est le jardin Sainte-Marthe, il y a beaucoup de gens qui sont ici dans la salle. Puis c'est vraiment en allant voir où on voit les gens des différentes communautés échanger sur les pratiques, leurs traditions, s'échanger des plans. Donc quand je vous parlais d'essais/erreurs, moi j'ai jamais cultivé du lalot, bien, monsieur Désir va peut-être montrer à son cojardinier - pas cojardinier, mais son voisin jardinier italien, comment cultiver le lalot.

755 Donc c'est plus, c'est vraiment dans l'informel, mais c'est, moi je trouve que c'est ici on est, puis les autres arrondissements voisins c'est le même cas, on a quelques communautés plus importantes, italienne, haïtienne, maghrébine et il y a pas beaucoup d'autres lieux de rencontres malgré qu'on tente de favoriser ça dans le cadre d'autres activités. Tu sais, en développement social, on a d'autres programmes pour initier, amener les jeunes à se rencontrer, malgré qu'ils le font très bien à l'école eux-mêmes, mais c'est un des endroits où je trouve que ça se fait le plus naturellement et où les gens se posent pas de questions, puis il y a un échange, on parle de choses *basiques*, qui est manger, faire de la tisane avec la camomille que j'ai cultivée. Pendant que j'étais là, j'ai vu tellement de belles affaires, des discussions sur qu'est-ce qu'on mange, c'est quoi tes habitudes, puis tu sais on parle de saines habitudes de vie, on est là-dedans aussi en ce moment beaucoup dans les dossiers qu'on traite. Fait que c'est un des endroits magiques où il y a une rencontre interculturelle qui est très, qui est pas provoquée, c'est vraiment, tout se fait naturellement.

760

765

**M. HABIB EL-HAJE, commissaire**

Merci. La troisième question, le marché public c'est une initiative de..?

770

**Mme CATHERINE DUFRESNE :**

C'était une initiative du milieu. Je vais vous dire, je vais vous dire les faits finalement. C'est une initiative du milieu, les gens du milieu Pointe-aux-Trembles ont travaillé là-dessus pendant peut-être un bon trois ans. Ils sont arrivés avec un constat et c'est une initiative citoyenne au départ qui a été appuyée par des organismes partenaires. Et finalement, pour la faisabilité, de ce que je comprends, puis je vais être très prudente, la Ville finalement, l'arrondissement est devenu porteur du projet et a mis en place l'édition de l'année dernière. Donc, est-ce que c'était correct ? Je...

775

780

**M. HABIB EL-HAJE, commissaire**

C'est très bien.

785

**Mme CATHERINE DUFRESNE :**

Mais c'est une initiative citoyenne au départ.

**M. HABIB EL-HAJE, commissaire**

790

Citoyenne.

**Mme CATHERINE DUFRESNE :**

795

Oui.

**Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

Juste une petite question complémentaire. Est-ce que c'est des aliments bio? Est-ce que c'est un marché plus accessible en termes de prix ou...

800

**Mme CATHERINE DUFRESNE :**

C'était pas...

805

**Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

Parce que vous parliez de produits locaux, mais pas forcément bio?

**Mme CATHERINE DUFRESNE :**

810

Oui, mais il y a une volonté de ça au niveau du marché souhaite tendre vers ça, mais souhaite tendre vers plein de choses, que ce soit moins de 24 heures livraison, en tout cas, je ne connais pas assez bien ce domaine-là. Il y a... je ne sais pas, l'année passée, il y a la liste sur le site internet, il y a la liste des producteurs qui étaient là. Mais pour vous dire maintenant là si c'était tout du bio, je ne penserais pas.

815

**Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

O.K. Donc vous parliez aussi de la notion que ce soit des achats qui sont locaux finalement.

820

**Mme CATHERINE DUFRESNE :**

Oui, il y a ces notions-là.

825 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

Ce sont des fermes qui sont de proximité.

830 **Mme CATHERINE DUFRESNE :**

Bien, il y en a une qui était de l'Assomption, fait que c'était pas très loin, mais je peux pas vous... je me rappelle pas par cœur. Je m'excuse de...

835 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

Il n'y a pas de problème, on trouvera l'information. Merci.

**Mme CATHERINE DUFRESNE :**

840 Les élus sont là, peut-être...

**Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

Ils peuvent compléter peut-être?

845

**LE PRÉSIDENT :**

Tout à l'heure. Ça va?

850 **Mme CATHERINE DUFRESNE :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

855           Merci beaucoup. Un bel enthousiasme, c'est certain. Bien. Nous allons... oui?

**M. DANIEL GROULX,**

860           Monsieur Larue pourrait nous faire une courte présentation sur Saint-Léonard.

**LE PRÉSIDENT :**

          Allez-y.

865           **M. ANDRÉ LARUE :**

          Oui, excusez. Je m'appelle André Larue, je suis en environnement pour les Travaux publics à Saint-Léonard.

870           Je veux juste en profiter, Madame, c'était très bien votre présentation, pour dire que autant mes collègues d'Anjou, Montréal-Nord et nous à Saint-Léonard, on a des installations effectivement de jardins communautaires de même type que vous avez vu du côté de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Donc là-dessus, on mise effectivement pour rendre ce service d'agriculture urbaine à nos locataires en particulier. Mais en particulier, ce qui est très  
875           clair et vous l'avez vu dans les dernières diapositives de madame, c'est que nos citoyens de différentes cultures, en particulier chez nos résidents de nature italienne chez nous, beaucoup de jardins potagers extérieurs à l'arrière, dans les cours arrières. Donc ça ressemble beaucoup à ce que vous avez vu du côté de Rivière-des-Prairies.

880           Ce que je pourrais, je voulais peut-être dire juste un point particulier qui est arrivé dernièrement à Saint-Léonard, on a adopté ce qu'on appelle un règlement, le premier règlement peut-être à Montréal, sur les arbres remarquables. C'est-à-dire qu'on a essayé d'identifier - est-ce que vous voyez ça - vous avez là un arbre immense et qu'on voit, que je

885 voyais depuis une vingtaine d'années, je suis depuis une vingtaine d'années à Saint-Léonard, et il était comme là tout à coup dans un parc adjacent à une propriété privée, et on s'est dit comment faire pour protéger ce patrimoine végétal sur notre territoire alors qu'on sait qu'il y a beaucoup de construction.

890 Donc la Ville de Montréal dans sa politique de l'orme avait annoncé des intentions pour permettre à des arrondissements d'effectivement passer des règlements pour les protéger. Protéger, plus que d'interdire de couper des branches ou quoi que ce soit, mais jusqu'à mettre des rayons de circonférence, on ne peut pas toucher aux racines, on ne peut pas s'en approcher avec de la machinerie ou d'empiler quoi que ce soit.

895 Donc, le 7 mai dernier, l'arrondissement de Saint-Léonard a adopté son premier règlement comme ça pour protéger un premier arbre. Il y en aura d'autres. Le premier arbre qu'on protège c'est un orme d'Amérique, c'est un orme qui fait près d'une soixantaine de pieds de hauteur, une centaine de pieds de cime de dimension et de, sa particularité, c'est d'avoir au moins d'avoir quatre mètres de tronc à sa circonférence. C'est un arbre majeur. Le plus  
900 étrange, vous allez me dire, c'est que cet arbre se situe dans le parc Delorme, c'est le nom de la famille Delorme qui est une famille agricole du début du siècle à Saint-Léonard, du début du 20<sup>e</sup> siècle, devrai-je dire.

905 Alors là, pour lui donner ses lettres de noblesse, on a dit on va investiguer quel âge peut-il avoir cet arbre-là, et nos agronomes et ingénieurs forestiers ont pu estimer par la surface terrière que cet arbre avait 190 ans. Ce qui confère que cet arbre était là lors de la révolution des patriotes, qu'on pourrait appeler là, il est venu au monde dans cette période-là. Ça lui donnait une valeur qu'on ne soupçonnait pas.

910 Mais le petit clin d'œil à l'agriculture urbaine c'était plus, par ce que vous avez vu en début de présentation de monsieur Groulx, les territoires dans l'est étaient des grands territoires agricoles. Et puis ces arbres-là, si vous vous promenez sur l'autoroute 20 en particulier entre Montréal et Québec, vous allez voir, la Montérégie en est rempli, on voit des grands arbres tout à coup au milieu des grandes terres et ces arbres sont seuls, en isolé.

915            Souvent ce sont des ormes d'Amérique qu'on y retrouve. Les ormes ont été décimés  
dans les années 50 et 60 par la maladie hollandaise de l'orme, une maladie qui les a presque  
tués dans l'ensemble, mais nous on en avait encore un qui est resté, on sait pas pourquoi, le  
vestige de cette maladie-là qui ne l'a pas emporté. On s'est dit à quoi servaient ces ormes au  
niveau agricole parce que les arbres, c'est peut-être l'antithèse du développement agricole : ça  
920 crée de l'ombre, ça crée des racines, ce qui va à l'envers de ce que les maraîchers veulent.  
Alors on s'est aperçu que dans les grandes terres du Saint-Laurent, ces arbres qui étaient  
plantés c'était aussi pour permettre aux animaux en pâturage de pouvoir retrouver de la  
fraîcheur pendant les grandes journées d'été. Alors on a, nous, repéré cet arbre-là qui a dû  
être planté dans les années 1820 pour faire ce geste-là, de donner ombrage aux animaux.  
925 Donc on l'a commémoré, on l'a gardé et on l'a même protégé.

                 C'est le premier d'une série de grands arbres remarquables. On compte que ce type  
d'arbre-là va permettre aux citoyens de notre arrondissement de vraiment considérer la  
valorisation des arbres en milieu urbain. On veut pas nécessairement qu'ils plantent des  
930 arbres au milieu de leur potager en arrière, mais on veut qu'ils plantent des arbres et qu'ils  
nous laissent en planter dans les cours avant, dans les espaces industriels, et ces endroits où  
effectivement l'arbre pourrait de plus en plus être présent sur notre territoire pour baisser ou  
plutôt pour augmenter ce qu'on appelle, je sais pas si vous êtes familier avec l'indice de  
canopée qui est l'indice qui dit qu'il faut qu'il y ait de l'ombre au sol pour faire qu'il y ait moins  
935 d'îlots de chaleur.

                 Alors cet arbre-là pour nous, c'est un beau clin d'œil dans l'avenir. On invite les autres  
arrondissements, les autres villes intéressées, à venir regarder, à venir prendre connaissance  
de ce règlement-là. Si tout le monde en adoptait, je pense qu'on irait vers une île beaucoup  
940 plus verte. Alors c'était le clin d'oeil que je voulais faire.  
(Applaudissements)

**LE PRÉSIDENT :**

945            Monsieur Groulx, est-ce qu'il y a d'autres présentations?

**M. DANIEL GROULX, Ville de Montréal**

950 On a des cartes de Montréal-Nord où on peut voir un jardin communautaire et deux  
marchés publics. Je ne sais pas si monsieur Provencher aurait quelque chose à ajouter là-  
dessus? Aussi la carte d'Anjou, où on peut observer six jardins communautaires. Alors  
madame Dufresne a déjà abondamment parlé de jardins communautaires ce soir, je ne sais  
pas s'il y avait quelque chose à ajouter sur le sujet?

**LE PRÉSIDENT :**

955

Les informations seront disponibles pour mettre sur le site de l'Office?

**M. DANIEL GROULX, Ville de Montréal**

960

Lesquelles?

**LE PRÉSIDENT :**

965

Les cartes que vous nous montrez là avec...

**M. DANIEL GROULX, Ville de Montréal**

970

Toutes les cartes sont disponibles pour le site de l'Office, bien sûr.

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Elles seront rendues publiques donc sur le site.

**M. DANIEL GROULX, Ville de Montréal**

975

Très bien. Donc, ça complète.

**LE PRÉSIDENT :**

980 Merci. Alors nous allons maintenant prendre une courte pause, une quinzaine de minutes. Pour toutes les personnes qui désireraient poser des questions, vous allez à la table d'accueil, vous vous inscrivez sur la liste. Il y aura deux listes, une pour les citoyens qui souhaitent s'exprimer à titre individuel, une seconde liste pour les représentants de groupe et, à la fin de la pause donc j'utiliserai cette liste-là pour vous appeler à tour de rôle à l'avant pour poser votre question ou faire vos commentaires. Donc pour une quinzaine de minutes environ,  
985 une courte pause.

**PAUSE – REPRISE**

**LE PRÉSIDENT :**

990 Si vous voulez prendre place, nous allons procéder à la période de questions. Alors je demande, s'il vous plaît, à monsieur Groulx de nous présenter les personnes ressources qui sont dans la salle et qui pourraient compléter des réponses ou répondre aux questions que vous allez soulever.

995

**M. DANIEL GROULX, Ville de Montréal**

1000 Tout d'abord, je voudrais mentionner la présence de madame Caroline Bourgeois qui est conseillère dans Pointe-aux-Prairies, et si elle revient... oui, je la vois qui arrive, et madame Suzanne Décarie qui est conseillère dans Pointe-aux-Trembles.

1005 Parmi les employés de la Ville de Montréal, madame Dufresne l'a déjà mentionné tout à l'heure, mais je signale la présence de monsieur Richard Joseph qui est chef de division et urbaniste dans Rivière-des-Prairies, ainsi que de monsieur Pierre Legendre notre collègue du bureau du plan et que je remercie de sa présence encore, c'est un fidèle de notre tournée. Voilà. Ça fait le tour, Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

1010           Merci. Alors j'inviterais d'abord monsieur Francesco. Il est là monsieur Francesco? S'il vous plaît.

**M. FRANCESCO BONO :**

1015           Il faut m'asseoir?

**LE PRÉSIDENT :**

1020           As you wish, you want to stand up or sit? Have a seat.

**M. FRANCESCO BONO :**

1025           My name is Francesco Bono. I have a garden in Babylonia garden. It is in West of Jarry Park. It is thirty years I am gardening over there, and never I had any problem. And when they made the building, I can't go to the entrance to go in the garden, they made the building, they made the piscine, now I am close with three blocks, 60 blocks of ciment. I want to go, O.K. I want to make it to the entrance, I don't know where I have to go, I went... I got a ticket at my place... and they said: you have to contest the ticket. I contested the ticket, now my car... because I was in the garden... I must have a solution in some way or the other because I cannot work because... I cannot work, to carry something in... Please do whatever you can do, don't do it now but next year, I want to have the entrance.

1030

**LE PRÉSIDENT :**

1035           O.K. If I understand correctly, your problem is an access to your garden which is not possible now as it used to be?

**M. FRANCESCO BONO :**

1040 It used to be, but now no more entrance. They put over 60 blocks of cement and... they have the... And me, I tried to go out, have the space to place my car, but they decided to work and I cannot do... I went in the garden and I find the one car parked in the front of the block.

**LE PRÉSIDENT :**

1045 Est-ce qu'il y a quelqu'un qui est au courant? Where is your garden again?

**M. FRANCESCO BONO :**

1050 Babylonia Garden, it is Jarry, West of Park Jarry. It is near Durocher and Jarry. The entrance where we go with car is...

**LE PRÉSIDENT :**

1055 Quelqu'un sait-il dans quel arrondissement cela se trouve-t-il?

**M. DANIEL GROULX, Ville de Montréal**

Je crois que c'est Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

1060 **LE PRÉSIDENT :**

1065 O.K. et de façon générale, s'il y a un problème d'accès à un jardin parce qu'il y a eu des constructions, il y a eu toutes sortes d'aménagements, est-ce qu'il y a un endroit où monsieur peut s'adresser pour faire corriger la situation? Ce que je comprends, parce qu'on a discuté à la pause, c'est qu'il y a, ça dure depuis plusieurs années déjà...

**M. FRANCESCO BONO :**

C'est 30 ans...

1070 **LE PRÉSIDENT :**

We are just trying to find an answer and try to find who could provide with some solutions. Quelqu'un peut-il avoir une solution, une suggestion pour monsieur?

1075 **M. LOUIS PROVENCHER :**

Louis Provencher, Montréal-Nord. I am not from Villeray but... Unfortunately, Sir, I believe you have to solve that problem with your borough. Your borough is responsible for your garden.

1080

**M. FRANCESCO BONO :**

Who is responsible for the...

1085 **M. LOUIS PROVENCHER :**

I can't tell you because I am not from that borough.

**M. FRANCESCO BONO :**

1090

The police said to me : go to the commissioner.

**M. LOUIS PROVENCHER :**

1095

What I will do is I will take your phone number, and I'll inquire and I will phone you back to tell you who is responsible in Villeray.

**M. FRANCESCO BONO :**

Who...

1100

**LE PRÉSIDENT :**

The gentleman will provide you with the phone number of a person who can answer your questions, but there is nobody here from that borough.

1105

**M. LOUIS PROVENCHER :**

I will forward the information to you, Mister Commissioner.

1110

**M. FRANCESCO BONO :**

I will have to give my phone number.

1115

**LE PRÉSIDENT :**

Yes, please.

**M. FRANCESCO BONO :**

1120

O.K.

**LE PRÉSIDENT :**

O.K.? To provide your phone number to the gentleman.

1125 **M. FRANCESCO BONO :**

You are going to solve it?

1130 **M. LOUIS PROVENCHER :**

Yes. I am not going to solve it but I am going to tell you who to...

**LE PRÉSIDENT :**

1135 Thank you, Mister Francesco.

**M. FRANCESCO BONO :**

O.K. Merci beaucoup.

1140

**LE PRÉSIDENT :**

J'inviterais maintenant madame Mélanie Tardif, s'il vous plaît.

1145 **Mme MÉLANIE TARDIF :**

Bonsoir!

**LE PRÉSIDENT :**

1150

Bonsoir!

**Mme MÉLANIE TARDIF :**

1155 Mélanie Tardif de l'organisme Éco de la Pointe-aux-Prairies. Alors si j'ai bien compris on peut y aller de commentaires et de questions ce soir?

**LE PRÉSIDENT :**

1160 De commentaires. On est là, pour nous on a trois questions : qu'est-ce que vous faites, quelles sont vos difficultés, puis quelles sont vos attentes?

**Mme MÉLANIE TARDIF :**

1165 O.K. parfait. Dans un premier temps, je voulais vous expliquer que nous allons vous déposer un mémoire et, quand je dis nous, en fait il s'agit d'un collectif d'organisations du territoire de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Donc il y a la CDC de la Pointe, la Corporation de développement communautaire de la Pointe je devrais dire, ensuite la Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies et le CSSS de la Pointe-de-l'Île.

1170 Il y a quelques mois, lorsqu'on a participé à la pétition, on a eu l'idée de se réunir pour mettre ce terme à l'ordre du jour dans nos plans d'action respectifs et, bon, il y avait cette discussion qui se faisait et on a convenu qu'il pourrait être intéressant pour nos organisations respectives de mettre en commun nos savoirs, nos expériences en lien avec ça et c'est pour ça que nous vous présenterons, en tout cas, cette semaine.

1180 Donc ensuite, je voulais vous signaler qu'on trouvait que la consultation de par les étapes préalables qui ont été faites ainsi que les documents qui ont été rendus disponibles sur le site web de l'OCPM étaient très bien montés. Selon nous, ça permet justement cette mobilisation citoyenne et des groupes communautaires et, voilà, on voulait le souligner tout simplement.

1185 Pour notre mémoire, on voulait tout simplement vous indiquer qu'on ne veut pas que les recommandations se fassent au détriment de ce qui se fait déjà sur le territoire, donc on trouvait important qu'il y ait le soutien aux initiatives existantes présentement.

1190 Ensuite je voulais tout simplement avant qu'il soit lu vous indiquer quelles seront nos, quelques lignes directrices que nous vous expliquerons. Donc dans un premier temps, il y a la réalisation de notre patrimoine agricole dans l'est de Montréal. L'histoire fait qu'on s'est développé grâce justement à ce patrimoine-là et on a encore aujourd'hui des traces pour certains de nos bâtiments.

1195 Ensuite il y a les enjeux de souveraineté alimentaire, puis des groupes communautaires ont eu l'occasion de formuler des recommandations à ce niveau-là. On considérait aussi important, et on l'explique, le respect et la mise en valeur de la biodiversité. Donc voilà pour ce qui est de la présentation de ce que nous avons développé dans le mémoire. Nous avons deux questions à vous soumettre ce soir, si c'est possible.

1200 Donc dans un premier temps, on se demandait qu'est-ce qui fait que dans l'ouest de l'Île, il y a eu cette zone agricole permanente qui a été protégée et qu'est-ce qui peut faire que, d'un point de vue historique, l'est de Montréal n'ait pas été considéré de la même façon dans son développement et qu'il y a eu cette perte au niveau de la zone agricole permanente?

1205 Ensuite, deuxième question. On voulait savoir s'il existait un recensement des lieux où il y a un potentiel de valorisation au niveau de l'agriculture urbaine, du verdissement, par exemple des espaces piétonniers qui pourraient être transformés ou valorisés et, si ce recensement n'existe pas, on voulait vous demander s'il était possible de le considérer?

1210 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Monsieur Groulx?

**M. DANIEL GROULX, Ville de Montréal**

1215 Sur l'histoire de la zone agricole permanente, malheureusement, je n'ai pas la  
réponse. On peut fouiller un peu plus loin, mais il faut savoir que la zone agricole permanente  
a été créée par le gouvernement du Québec sur des terres agricoles qui existaient encore, je  
sais plus exactement en quelle année. Il se peut que ce se soit fait après la perte de certaines  
terres agricoles dans l'est. Ceci dit, je suis en train de faire uniquement des hypothèses, ce  
serait à valider et, Monsieur le président, on tentera de trouver mieux. Pour ce qui est des  
1220 lieux.

**LE PRÉSIDENT :**

1225 Excusez-moi une seconde. Est-ce que dans votre question il y avait non seulement  
l'aspect historique, mais le désir de voir une reconnaissance du territoire agricole dans l'est, un  
peu l'équivalent de ce qu'il y a dans l'ouest ou c'est l'aspect historique surtout qui vous  
préoccupe?

**Mme MÉLANIE TARDIF :**

1230 Bien, évidemment le contexte étant ce qu'il est, veut veut pas, il y a des terrains qui ont  
été utilisés à d'autres fins, donc est-ce qu'il est possible d'aller vers ça? Je suis pas certaine,  
mais évidemment s'il y avait un potentiel à protéger ce serait...

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord, excusez-moi.

**M. DANIEL GROULX, Ville de Montréal**

1240 Oui. C'est une question qu'il va falloir fouiller un petit peu.

**LE PRÉSIDENT :**

1245 Oui, d'accord.

**M. DANIEL GROULX, Ville de Montréal**

1250 Pour ce qui est de votre deuxième question qui porte sur des lieux à valoriser, je ne sais pas exactement où sont ces lieux-là et de qui ça relève dans l'administration municipale. Peut-être pourriez-vous préciser votre question?

**Mme MÉLANIE TARDIF :**

1255 Ça pourrait être d'un point de vue institutionnel par exemple. Donc si on a des terrains qui sont classés institutionnels qui pourraient être valorisés parce qu'ils ont été bétonnés ou sinon, d'un point de vue commercial, s'il y a des endroits qui pourraient accueillir de nouvelles infrastructures ou de nouvelles façons de faire pour amener justement la possibilité d'avoir de l'agriculture urbaine.

1260

**M. DANIEL GROULX, Ville de Montréal**

1265 D'accord, alors il n'y a pas là connaissance de programmes systématiques d'évaluation des potentiels. Peut-être que ça pourrait faire l'objet d'une réflexion. Disons la question est posée, mais la réponse n'est pas disponible encore.

**Mme MÉLANIE TARDIF :**

Au GTAU, est-ce qu'il y a?

1270 **Mme MARIE-ÈVE DESROCHES :**

1275 Si on a fait cette observation-là? Non. On sait qu'il existe beaucoup d'espaces qui  
pourraient être valorisés. Par contre, souvent, pour faire de l'agriculture urbaine, faut être  
propriétaire du terrain. Puis c'est ça. Dans le fond même si un terrain semble abandonné, il y  
a un propriétaire à quelque part. Par contre, ça pourrait faire état d'une demande, d'une  
recommandation en fait de pouvoir octroyer des permis temporaires afin d'avoir des activités  
d'agriculture urbaine, puis que lorsque le propriétaire du terrain veut reprendre ses droits, à ce  
moment-là, les gens qui l'occupent auraient à quitter. Ça a déjà été fait dans d'autres villes,  
donc ça peut être justement matière à réflexion à ce niveau-là, mais il n'y a pas justement de  
1280 recensement au niveau des terrains vacants.

**Mme MÉLANIE TARDIF :**

Merci beaucoup.

1285

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Monsieur Michel-Ange Désir, s'il vous plaît, prendre place.

1290 **M. MICHEL-ANGE DÉsir :**

Bonsoir!

**LE PRÉSIDENT :**

1295

Bonsoir!

**M. MICHEL-ANGE DÉSIR :**

1300 Je tiens à vous remercier de votre présence ici pour les faits de faire avancer  
l'agriculture urbaine et, comme toujours, Montréal a été une ville, une mosaïque de cultures,  
c'est-à-dire où plusieurs ethnies communautaires se rencontrent. Qui dit plusieurs ethnies dit  
plusieurs habitudes alimentaires. Donc moi-même, en tant qu'Haïtien, Michel-Ange Désir, je,  
j'aime mon jardin au jardin communautaire Sainte-Marthe.

1305 Mon légume préféré c'est le lalot. Il y a un problème qui se pose. La Ville nous dit de  
planter cinq légumes différents à parts égales. On a évoqué plusieurs objectifs de l'agriculture  
urbaine, mais moi, si je consomme, j'ai une préférence et je dois consommer, je dois cultiver  
ce légume-là et que je peux faire en petite quantité, ça veut dire qu'avant la fin de l'année, je  
n'aurai plus de légumes à utiliser, à consommer.

1310 On a évoqué plusieurs objectifs de l'agriculture urbaine ou du moins de l'agriculture  
tout court, mais il y a un point qu'on n'a pas soulevé, sauf madame Dominique l'a cité mais à  
pieds joints, c'est le côté biologique. Par exemple, moi si je cultive mes tomates, je n'utilise  
pas d'engrais, pas de pesticide, rien du tout; je dois arriver quand même, même à la fin de  
1315 l'année ou du moins février-mars, je dois avoir certaines quantités dans mon congélateur à  
utiliser. Mais si on me restreint à utiliser une certaine quantité, 24 pieds, donc ça veut dire qu'à  
à la fin de l'année, je n'en aurai plus : il va falloir maintenant aller dans un supermarché  
m'approvisionner avec des produits chimiques.

1320 Alors c'est là le... pour moi, c'est le but ultime d'un jardin communautaire pour que le  
citoyen puisse, s'il ne veut pas, il n'utilise pas des produits chimiques. Par exemple le lalot, je  
crois savoir que si on veut que le citoyen continue à utiliser à bon escient sa parcelle, la  
denrée qu'il préfère, eh bien, il peut l'utiliser à 50 % et l'autre 50 %, il peut utiliser d'autres  
légumes. C'est ce que j'aurais aimé, c'est ce que je souhaite que la Ville arrive à donner aux  
1325 citoyens le loisir de pouvoir utiliser sa parcelle pour qu'il plante son légume préféré.

**LE PRÉSIDENT :**

Si j'ai bien compris, vous n'avez pas le choix, vous avez des limites...

1330 **M. MICHEL-ANGE DÉsir :**

Bien sûr.

**LE PRÉSIDENT :**

1335

...dans ce que vous pouvez planter et les limites elles proviennent de? Qui les...

**M. MICHEL-ANGE DÉsir :**

1340

De la Ville.

**LE PRÉSIDENT :**

1345

De la Ville. Y a-t-il quelqu'un qui puisse préciser ça pour la commission?

**Mme CATHERINE DUFRESNE :**

Moi je peux répondre.

1350 **LE PRÉSIDENT :**

Parce que c'est la première fois nous qu'on a cette information.

**M. MICHEL-ANGE DÉsir :**

1355

Oui.

**Mme CATHERINE DUFRESNE :**

Monsieur Rivard, je vois qu'il s'en vient à mon... (rires)

1360

**LE PRÉSIDENT :**

Vous êtes? Veuillez vous nommer, s'il vous plaît.

1365

**M. JEAN-MARIE RIVARD :**

Jean-Marie Rivard, président des Arpents Verts depuis 16 ans. C'est effectivement un règlement de la Ville dans une parcelle de 10 pieds X 20, le règlement exige qu'on utilise cinq sortes de légumes différents et chacun des légumes ne doit pas excéder 25 % de la surface. Ceci, la base du règlement, c'est qu'on veut éviter la monoculture.

1370

Souvent la monoculture épuise le sol et il y a certaines plantations en plus de ça qui défavorisent la propreté, c'est-à-dire qu'elles permettent la multiplication de mauvaises herbes qui sont difficiles à contrôler et c'est les voisins jardiniers proches de ce jardin-là qui en souffrent. Alors je fournis seulement une explication, je ne fais pas la part des choses.

1375

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

1380

**M. JEAN-MARIE RIVARD :**

C'est effectivement un règlement qui existe depuis que les jardins sont là. Est-ce qu'il y a des questions?

1385

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, Monsieur Désir, ce que je vous suggérerais de faire, c'est de faire état dans, soit oralement ou par écrit, à la commission d'ici la fin de la semaine sur cette problématique que vous soulevez sur la flexibilité ou le choix qui n'est pas laissé aussi large que vous le souhaiteriez pour la culture de votre parcelle.

1390

**M. MICHEL-ANGE DÉSIR :**

C'est ça. Alors moi je n'interviens pas pour qu'on abroge les règlements. Pour, comme vient de le dire un citoyen, la monoculture, non c'est pas la monoculture. Par exemple, si j'ai une préférence pour tel type de légume, je peux utiliser, je peux prendre 50 % pour le légume que je préfère et l'autre 50 pour diverses cultures.

1395

1400

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien, donc si vous nous soulevez ce point-là, c'est la première fois qu'on en entend parler. Nous verrons dans l'ensemble de l'analyse où est-ce que ça se situe dans la problématique que vous vivez au niveau du jardin communautaire. Si vous nous en faites part, on l'examinera avec attention.

1405

**M. MICHEL-ANGE DÉSIR :**

Parfait, merci.

1410

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Alors je cherche le nom... Jean-Marie Rivard. Ah! C'est vous. Bonsoir!

1415

**M. JEAN-MARIE RIVARD :**

1420 Alors je suis très heureux de voir que l'intérêt des Montréalais en cette consultation sur l'agriculture urbaine. Ça fait 16 ans que je m'en occupe de façon intensive. Nous avons vécu durant ces 16 années passées des compressions budgétaires avec lequel nous nous sommes adaptés.

1425 Ce qui a en fait le plus mal dans notre arrondissement c'est la coupure du poste de notre animateur horticole. Celui-ci avait des fonctions vitales, on considère. Il donnait au printemps sur son temps à lui, non payé, il se rattrapait l'été, des cours sur le jardinage, il aidait les gens à préparer des semis. Nous avons même avec la serre Rivard-Paquette ouvert un coin, mais ces gens-là préparaient les choses et les regardaient pousser d'une semaine à l'autre. Alors il donnait jusqu'à 30 heures de cours. C'était aussi, il jouait un rôle de  
1430 prévention. C'est que, dans les jardins, chose que lorsqu'on n'est pas horticulteur on ne voit pas, il prévenait l'infestation d'indésirables, de toutes sortes d'indésirables et de maladies et de choses comme ça, et là, nous avons perdu cette expertise. C'était aussi le lien où lorsque nous avons un besoin, on lui transmettait et lui allait soit au service Sports et loisirs ou dans les parcs ou dans les différents services de la Ville pour nous l'obtenir rapidement.

1435 Là présentement, on fait affaire avec les fonctionnaires, d'ailleurs qui font très bien leur travail, mais lui il était polyvalent en plus de sa spécialité. Je crois que c'est le seul arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles qui a perdu cette compétence-là. Nous le regrettons. J'imagine que, avec cette consultation, on aura un nouveau souffle dans notre arrondissement pour retrouver cette compétence que nous avons perdue et que nous  
1440 regrettons.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Madame Caroline Bourgeois, s'il vous plaît.

1445 **Mme CAROLINE BOURGEOIS :**

1450 Bonsoir! Donc mon intervention, en même temps ça tombe bien qu'elle enchaîne celle de, que suive celle de monsieur Rivard. Tout d'abord, j'aimerais féliciter le GTAU pour cette belle initiative qui a permis de recueillir 29 000 signatures et qui va nous permettre, je crois comme élus, parce que je suis ici conseillère municipale à l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dans le district Pointe-aux-Prairies, qui va nous permettre finalement d'avoir un portrait juste, je pense, de la situation actuelle dans l'agriculture urbaine.

1455 Moi, en fait ce soir ce que je voulais vous faire part c'est plutôt une préoccupation et un outil que je souhaite qu'il soit peut-être développé ou du moins proposé dans le rapport que vous nous soumettrez dans les prochaines semaines au conseil municipal. C'est celui du cadre actuel qui ne permet pas, je vous dirais, comme élue municipale, je vous donne l'exemple. Monsieur Rivard vient tout juste d'évoquer la coupure d'un animateur horticole qui a été faite dans l'administration précédente en 2007 et, à ce moment-là, on a des besoins qui  
1460 sont exprimés par nos jardins communautaires qui sont tout à fait légitimes.

Parallèlement, vous avez toute ces nouvelles initiatives d'agriculture urbaine qui sont développées par des coopératives d'habitation, par différentes institutions, par des citoyens qui décident de s'impliquer dans leur communauté et qui, la première personne qu'ils viennent  
1465 voir, c'est leur conseiller municipal pour leur demander un financement de la Ville pour développer ces projets d'agriculture urbaine et ces projets, notamment de développement de jardins collectifs.

1470 Donc, vous vous imaginez dans quelle situation on se retrouve où on est sollicité par de très belles initiatives de jardins collectifs, mais qui n'est pas officiellement reconnu, je vous dirais, par la Ville qui davantage met du moins son financement, finance les jardins communautaires. Donc on se retrouve vraiment dans cette situation très difficile. Le cadre actuel nous permet pas toujours de pouvoir démêler ça, et je vous dirais ce serait peut-être une attente par rapport à ce que vous nous déposerez aux élus pour qu'on puisse être  
1475 capables peut-être de revoir ce cadre-là, de quelle façon on appuie les initiatives en agriculture

urbaine, que ce soit via les jardins communautaires ou via les jardins collectifs parce que les initiatives sont toutes aussi intéressantes. On veut innover, on veut pouvoir supporter ce qui se passe sur notre territoire, mais actuellement fait dans le cadre actuel tel qu'il est fait, c'est extrêmement difficile de pouvoir soutenir ce genre d'initiatives.

1480

**LE PRÉSIDENT :**

Vous me permettez une question?

1485

**Mme CAROLINE BOURGEOIS :**

Oui, bien sûr.

**LE PRÉSIDENT :**

1490

Ce qu'on a entendu jusqu'à maintenant dans cette tournée, c'est que les jardins collectifs viennent un peu, sont complémentaires aux jardins communautaires, mais viennent un peu suppléer soit à la décroissance soit à la stagnation du nombre ou la disponibilité des jardins communautaires. Est-ce que c'est aussi votre analyse de la situation?

1495

**Mme CAROLINE BOURGEOIS :**

C'est certain que ça dépend d'un territoire à l'autre. Parce que vous avez des jardins un peu comme tout à l'heure madame Dufresne l'a évoqué, où certains jardins ont des listes d'attente, d'autre pas. Je dirais principalement des deux projets auxquels nous avons été sollicités ce sont des projets de coopérative d'habitation où les gens désiraient finalement cultiver à leur maison finalement, sur leur territoire, directement dans leur zone de... chez eux, exactement. Donc c'est exactement ce qu'ils voulaient faire. Donc est-ce que c'est de suppléer, moi je dirais que c'était davantage de pouvoir investir finalement l'espace autour d'eux pour le verdir, pour le rendre plus accessible, pour permettre finalement aux voisins de se côtoyer.

1500

1505

1510 Donc c'est du moins là les expériences qu'on a vues, puis d'autres demandes qui commencent à entrer. Je vous dirais que c'est depuis un an, il y a vraiment cette recrudescence, puis je m'attends avec les audiences aussi, puis le fait que l'agriculture urbaine soit sur toutes les lèvres que les projets vont continuer à se déposer. Puis c'est tant mieux, ça montre que le dynamisme de l'agriculture urbaine en ce moment. Mais il va falloir trouver une façon pour nous d'y répondre puis de le soutenir adéquatement.

1515 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

**Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

1520 Je pense que tout à l'heure vous vouliez apporter un complément d'information à ma question sur le marché public?

**Mme CAROLINE BOURGEOIS :**

1525 On soumettra en fait toute la documentation nécessaire, si vous voulez, pour le marché public. C'est plutôt dans cette optique-là, on pourra vous le déposer à ce moment-là ou on pourra le faire via, je crois, madame...

**Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

1530 C'est ça.

**Mme CAROLINE BOURGEOIS :**

1535 Madame Horny, parfait. Excellent.

**LE PRÉSIDENT :**

1540 La question qu'on a eue aussi hier ou avant-hier sur les marchés publics, c'est qu'on essayait de faire le lien entre l'agriculture urbaine donc carrément en ville et des producteurs dans la zone agricole permanente ou le périurbain. Voir un peu d'où viennent les produits qu'on vend en ville dans ces marchés. Parce qu'il y a cette problématique aussi de proximité, de marché local, de production, donc pour réduire le transport, etc. et c'était aussi la question d'où viennent les légumes ou les produits qu'on vend dans les marchés publics à Montréal.

1545 Est-ce que ça vient de productions dans l'agglomération ou ça vient de la couronne nord ou sud? On essayait de voir un peu les liens entre cette source d'alimentation-là et l'agriculture en périurbain. C'était surtout ça qui nous préoccupait beaucoup.

**Mme CAROLINE BOURGEOIS :**

1550 Je comprends, c'était une des préoccupations.

**LE PRÉSIDENT :**

1555 En plus de l'aspect bio, de l'aspect qualité.

**Mme CAROLINE BOURGEOIS :**

1560 Je peux peut-être vous dire un mot pour ajouter, c'était aussi dans une perspective de revitalisation d'un quartier. Je vous dirais que ça s'est fait vraiment dans cette optique-là dans le vieux Pointe-aux-Trembles, de revitalisation, permettre une initiative pour que les gens occupent finalement les lieux, puissent...

**LE PRÉSIDENT :**

1565 D'accord.

**Mme CAROLINE BOURGEOIS :**

...fréquenter l'espace, donc c'était aussi davantage dans cet axe-là.

1570

**Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

Et dans le même ordre d'idée, je dirais, on a vu tant au Plateau Mont-Royal que, la semaine dernière dans une autre de nos consultations, parler aussi de la question de l'abordabilité de l'alimentation, donc voir aussi s'il y a des choses qui... il y a certaines initiatives de marché public qui au fond visent à combler l'espace de désert alimentaire dans lequel se trouvent les gens. Donc s' il y a aussi des initiatives dans ce sens-là, on aimerait bien le savoir.

1575

1580

**Mme CAROLINE BOURGEOIS :**

Ça me fera plaisir de vous transmettre la documentation à ce sujet-là.

**Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire**

1585

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1590

Merci beaucoup. Alors madame Manon Robin, s'il vous plaît.

**Mme MANON ROBIN :**

Bonsoir!

1595 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir!

1600 **Mme MANON ROBIN :**

1605 Moi, j'avais juste une question en fait de précision puis d'éclaircissement par rapport à l'arrondissement Montréal-Nord que nous n'avons pas encore entendu ce soir. Donc on a eu quand même de très belles présentations d'autres arrondissements, puis très dynamiques et motivées, mais c'est vrai que pour l'instant on n'a pas vu le point de vue de Montréal-Nord, tout en sachant, d'une part, que Montréal-Nord est l'un des derniers arrondissements à s'être  
1610 pourvu d'un jardin communautaire et que, malheureusement, ce jardin va disparaître suite aux travaux qui vont avoir lieu sur le boulevard Pie-IX, donc qui va sonner la fin du jardin communautaire. Donc est-ce qu'on pourrait avoir comme une présentation de la politique de développement d'agriculture urbaine de Montréal-Nord ou? Voilà.

1610 **M. LOUIS PROVENCHER :**

En ce moment même, il y a....

1615 **LE PRÉSIDENT :**

Vous vous nommez, s'il vous plaît.

1620 **M. LOUIS PROVENCHER :**

1625 Louis Provencher, Montréal-Nord. Alors en ce moment même à l'assemblée du conseil de Montréal-Nord qui se tient actuellement, les élus devraient approuver des services professionnels pour nous aider à relocaliser les jardins communautaires au cours de l'année qui vient et du printemps prochain. Parce que, justement comme vous le mentionnez, les travaux au carrefour Henri-Bourassa–Pie-IX, les jardins actuels sont appelés à disparaître.

1630 À Montréal-Nord, on n'a pas d'autres choses de plus que ça, cependant, dans le plan d'action qui était dans le développement durable, il avait été question à l'époque d'essayer d'augmenter le nombre de jardinets. Là, pour l'instant, tout ce qu'on essaie de faire c'est de sauver ceux qu'on a, o.k., et une fois qu'on les aura sauvés, bien là on regardera si on peut augmenter. On avait la politique pour le plan d'action qui devait s'appliquer jusqu'en 2015. Alors c'est la situation à Montréal-Nord. Je ne sais pas si ça répond à votre question?

**Mme MANON ROBIN :**

1635 Oui. J'avais juste une question complémentaire. En fait c'était par rapport à l'Éco-quartier de Montréal-Nord, pour l'instant on n'a pas le mandat de soutenir l'agriculture urbaine ou ce genre d'initiative. Est-ce que vous prévoyez d'adapter leur mandat dans ce sens-là ou..?

**M. LOUIS PROVENCHER :**

1640 L'Éco-quartier vient de commencer l'automne passé, si ma mémoire est bonne, en tout cas l'été ou l'automne, peu importe, mais faut commencer par laisser le temps de s'implanter. D'ailleurs, on a été retardé parce que le premier lieu où devait s'implanter l'Éco-quartier, la personne a refusé le bail finalement, on a été obligés de se retourner en catastrophe. Donc on  
1645 a été plus pris avec des problèmes administratifs que des problèmes de lancement. Mais je pense que, éventuellement, comme dans les autres Éco-quartiers de la Ville de Montréal, le mandat va s'élargir progressivement.

1650 Mais au départ, rappelez-vous, qu'à Montréal-Nord, il y avait pas de collectes sélectives, et la collective sélective est très récente. Donc on a un effort à faire de ce côté-là avant de commencer à travailler du côté des jardins. Et ça, c'est pas un commentaire sur les décisions politiques, mais c'est un constat.

**LE PRÉSIDENT :**

1655 Ça va?

**Mme MANON ROBIN :**

Oui, très bien. Merci.

1660

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame, merci beaucoup. Je vous en prie. Alors ceci clôt notre liste d'intervenants. Alors permettez-moi de remercier toutes les personnes qui ont pris la peine de faire des présentations et de répondre aux questions. Je voudrais remercier aussi l'équipe de l'Office qui nous a permis de tenir cette séance. Je voudrais surtout remercier les personnes qui ont pris la peine de nous trouver des fauteuils confortables pour cette soirée. - Vous n'avez peut-être pas remarqué que nous étions assis sur des vrais fauteuils et non pas sur les chaises pliantes que vous avez, ce qui a été éminemment apprécié.

1665

1670

Je vous rappelle aussi que la date limite pour le dépôt des mémoires, donc c'est le 14 juin. Donc soyez assuré de nous faire parvenir à l'Office, il y a sur la table d'accueil la procédure nécessaire de même que les adresses clés, donc il faudrait que vos contributions écrites ou que vous ayez signalé votre intention de faire une présentation orale, il faut que vous vous manifestiez de façon à ce que nous puissions planifier la semaine prochaine les différentes sessions d'audition de mémoires. Il y a déjà trois sessions je pense à date qui sont pleines, donc il faut vraiment vous faire connaître et utiliser les informations qui sont là.

1675

J'aimerais aussi rappeler qu'il y a un site qui s'appelle *Montréal à cultiver*. Nous aimerions que vous profitiez de ce site pour faire connaître ce que vous faites. Donc il y a déjà des gens qui s'y sont inscrits, il y a des photos, il y a des brefs descriptifs des activités. Ça nous permet en tant que commission de voir une espèce de portrait de ce que des gens font chez eux, plus du côté individu que du côté organisationnel, donc il y a cette population-là qu'on a un peu de difficulté à cerner. Profitez de la disponibilité de ce site pour nous faire savoir ce que vous faites.

1680

1685

Madame voulait aussi signaler qui est-ce qui nous avait fourni ce bac à fleurs?

**Mme CATHERINE DUFRESNE :**

1690 Oui, je voulais juste dire c'est les jeunes de la serre Jean-Grou, donc qui ont... C'est le  
type de choses qu'ils font pousser, fait qu'on voulait avoir la matière brute ce soir, à vous  
présenter.

**LE PRÉSIDENT :**

1695 Alors on apprécie, c'est la première soirée qu'on a de fleurie jusqu'à maintenant. Merci  
beaucoup de l'avoir fait.  
(Applaudissements)

1700 Alors bonsoir, bonne fin de soirée. Merci encore d'avoir participé à cette séance  
d'information publique.

**FIN DE LA SÉANCE**

1705

\* \* \* \* \*

1710 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office  
que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes  
sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

1715

\_\_\_\_\_  
**LOUISE PHILIBERT, s.o.**